

Livre des délibérations du comité exécutif Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 18 juin 2019**, à 19 h, au siège social de la Commission scolaire, au 2255, avenue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe.

Est présent, monsieur le président :

Flibotte, Richard.

Sont présents, mesdames et messieurs les commissaires :

Croteau, Sophie, commissaire parent,
Croteau, Steve,
Donais, Sylvie,
Favreau, Jacques,
Martin, France,
Noël, Pierre,
Simard, Élyse.

Sont aussi présents, madame et monsieur :

Camirand, Daniel, directeur général adjoint et secrétaire général,
Dupré, Caroline, directrice générale.

Sont invités, mesdames et messieurs :

Bérubé, Carl, directeur de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe et des Services éducatifs de la formation professionnelle,
Gagnon, Sagette, régisseuse aux communications,
Girard, Sylvie, directrice du Service des ressources financières,
Langelier, Chantal, directrice du Service des ressources humaines,
Soumis, Jean-François, directeur du Service des ressources matérielles.

Ouverture de la séance

Monsieur Richard Flibotte, président, procède à l'ouverture de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

E-19-06-78 Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel quel.

Approbation du procès-verbal de la séance d'ajournement du 28 mai 2019

E-19-06-79 Mesdames et messieurs les commissaires ayant tous reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits par la loi, madame Élyse Simard propose et il est unanimement résolu d'exempter le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance d'ajournement du 28 mai 2019, et de l'approuver tel quel.

**Livre des délibérations du comité exécutif
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

Président

Secrétaire

Comptes à payer pour la période du 27 février au 27 mars 2019

Sur recommandation du comité de vérification des comptes à payer, madame France Martin propose et il est unanimement résolu d'entériner le paiement des comptes pour la période du 27 février au 27 mars 2019 qui est de 3 915 855 \$.

E-19-06-80

Niveau d'effectifs – personnel professionnel

Monsieur Pierre Noël propose et il est unanimement résolu de porter à 90,2000 l'équivalent du nombre de postes à temps plein du personnel professionnel.

E-19-06-81

Niveau d'effectifs – personnel de soutien – secteur adaptation scolaire

Madame Sophie Croteau propose et il est unanimement résolu de porter à 189,5476 l'équivalent du nombre de postes à temps plein du personnel de soutien – secteur adaptation scolaire.

E-19-06-82

Niveau d'effectifs – personnel de soutien – secteur général

Monsieur Steve Croteau propose et il est unanimement résolu de porter à 290,5159 l'équivalent du nombre de postes à temps plein du personnel de soutien au secteur général.

E-19-06-83

Octroi d'un contrat pour l'ajout d'un laboratoire à l'école secondaire Fadette

CONSIDÉRANT que le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur accorde à la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe une subvention dans le cadre de la mesure 50624 « Réfection et transformation des bâtiments » (placement de clientèle) 2019-2020.

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation 1920-FAD-01 en vue d'engager une entreprise pour l'ajout d'un laboratoire à l'école secondaire Fadette;

CONSIDÉRANT que l'octroi de ce contrat implique une dérogation à la politique d'approvisionnement;

CONSIDÉRANT la recommandation du chargé de projet représentant de l'architecte au dossier, Patrick Fournier, architecte;

Président

Secrétaire

**Livre des délibérations du comité exécutif
Commission scolaire de SAINT-HYACINTHE**

E-19-06-84

Monsieur Jacques Favreau propose et il est unanimement résolu :

- d'octroyer le contrat à *PLP Constructions inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, au montant 100 200,30 \$ (taxes exclues);
- d'autoriser le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur Jean-François Soumis, à signer les documents relatifs à ce contrat.

Questions diverses

Aucune question.

Levée de la séance

E-19-06-85

Madame Sylvie Donais propose et il est unanimement résolu de lever la séance.

Président

Secrétaire général